

ACN AUDIT

Commissaire aux Comptes
8, avenue Frédéric Mistral

13 008 MARSEILLE

PIERRE GODET

Commissaire aux Comptes
6, rue Bucourt

92 210 SAINT CLOUD

@COM.MCP AUDIT

Commissaire aux Comptes
73, rue de St Mandrier – ZA La
Millonne Parc de l'Arboretum A2
83 140 SIX-FOURS

SA GROUPE CARNIVOR

Siège social : Maison de la Boucherie - Quartier Lagoubran
83 200 TOULON

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

Société Anonyme au capital 8 964 246 €.

R.C.S : TOULON 394 275 028

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

A l'assemblée générale de la société SA GROUPE CARNIVOR,

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société anonyme SA GROUPE CARNIVOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

La société a fait l'objet d'un contrôle Urssaf portant sur les périodes contrôlées 2020, 2021 et 2022. La vérification a entraîné un redressement de 111 K€. Compte tenu du montant et du risque encouru, le principe de prudence, aurait justifié de constituer une provision pour couvrir ce risque.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés :

- dans la note « informations générales complémentaires » de l'annexe des comptes annuels concernant les créances liées aux filiales italiennes (SRL FATTORIA DI BEINASCO, SRL FATTORIA DI ALTESSANO et SRL RMG PARTECIPAZIONI).
- les incidences de l'application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Règles et méthodes comptables / Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « fondement de l'opinion avec réserve » nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

La note « Engagements financiers » de l'annexe expose la liste des engagements financiers donnés par la société à ses filiales. Nous avons vérifié l'exhaustivité et la réalité des engagements mentionnés.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 48 437 701 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs actuelles, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et à nous assurer du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du conseil de surveillance des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce ne figure pas dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de l'existence dans ce rapport des informations requises.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

7. Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, Saint Cloud et Six Fours, le 26 août 2026

Les commissaires aux comptes

ACN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Jérôme DAVID

PIERRE GODET
Commissaire aux Comptes



Pierre GODET

@COM.MCP AUDIT
Commissaire aux Comptes



Marie-Claire PASTOUREAU

Annexe

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	194 000	182 790	11 209	3 521	7 688	218.36
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions	313 840	296 445	17 395	24 586	7 191	29.25
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	1 408 267	1 285 040	123 228	169 645	46 417	27.36
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	48 268 625		48 268 625	41 340 125	6 928 500	16.76
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	17 243		17 243	14 637	2 606	17.81
Total de l'actif immobilisé (III)		50 201 975	1 764 275	48 437 701	41 552 514	6 885 187	16.57
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				220 000	220 000	100.00
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	9 615 764		9 615 764	9 552 000	63 764	0.67
	Autres créances	22 916 401	2 591 085	20 325 316	14 480 356	5 844 959	40.36
	Charges constatées d'avance	6 869		6 869	8 547	1 679	19.64
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	1 627		1 627	170 051	168 424	99.04
Total de l'actif circulant (IV)		32 540 660	2 591 085	29 949 575	24 430 955	5 518 619	22.59
Frais d'émission des emprunts (V)							
Primes de remboursement des emprunts (VI)							
Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		82 742 635	4 355 360	78 387 275	65 983 469	12 403 806	18.80

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 964 246)	8 964 246		8 964 246			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 379		17 379			
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	999 375		999 375			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	10 070 912		7 617 696		2 453 217	32.20
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	554 497		2 453 217		3 007 714	122.60
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres (I)	19 497 416		20 051 913		554 497	2.77
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS	Provisions pour risques	300 039				300 039	
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)	300 039				300 039	
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 684 280		2 771 885		3 912 395	141.15
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	856 566		1 011 210		154 645	15.29
	Dettes fiscales et sociales	3 652 338		2 795 072		857 266	30.67
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 845		5 191		2 345	45.18
	Autres dettes	47 393 792		39 348 198		8 045 593	20.45
	Produits constatés d'avance						
	Total des dettes (III)	58 589 821		45 931 556		12 658 264	27.56
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	78 387 275		65 983 469		12 403 806	18.80

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

55 605 289 44 676 884

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 135 000		1 135 000	1 156 000		21 000	1.82
Montant net du chiffre d'affaires	1 135 000		1 135 000	1 156 000		21 000	1.82
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions				1 500		1 500	100.00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			12 500	24 206		11 706	48.36
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			249 391	1 855		247 537	NS
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			1 396 891	1 183 561		213 331	18.02
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			1 276 075	1 164 414		111 661	9.59
Impôts, taxes et versements assimilés			53 948	39 097		14 851	37.98
Salaires			1 426 341	1 324 935		101 406	7.65
Cotisations sociales			676 410	649 188		27 222	4.19
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			75 933	85 972		10 039	11.68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			300 039			300 039	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			7 518	26 512		18 994	71.64
Autres charges			810 068	10 300		799 768	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			4 626 332	3 300 419		1 325 913	40.17
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 229 440	2 116 858		1 112 582	52.56
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

6 961 1 740

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	2 165 468		4 165 308		1 999 840	48.01
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)	44 083		46 526		2 443	5.25
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	2 209 551		4 211 834		2 002 283	47.54
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	507 315		498 261		9 054	1.82
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	507 315		498 261		9 054	1.82
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 702 236		3 713 573		2 011 337	54.16
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 527 204		1 596 715		3 123 919	195.65
Produits exceptionnels (VII)			10 769		10 769	100.00
Charges exceptionnelles (VIII)			9 431		9 431	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			1 338		1 338	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	972 707		855 164		117 543	13.75
Total des produits (I+III+V+VII)	3 606 443		5 406 163		1 799 721	33.29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 160 940		2 952 946		1 207 993	40.91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	554 497		2 453 217		3 007 714	122.60

(2) Dont produits concernant les entreprises liées2 209 3954 211 679

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées346 531356 756

S.A GROUPE CARNIVOR

MAISON DE LA BOUCHERIE
LAGOUBRAN
83200 TOULON

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

ANNEXE

SOMMAIRE

page

Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	2

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	3
Permanence ou changement de méthodes	3
Informations générales complémentaires	4

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	5
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	8
Titres immobilisés	8
Créances immobilisées	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	10

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	10
Ventilation de l'effectif moyen	10
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	10
Honoraires des commissaires aux comptes	11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	11
Montant des engagements financiers	11
Informations en matière de crédit bail	14
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	15
Liste des filiales et participations	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices

17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 78 387 275.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 135 000.00 Euros et dégageant un déficit de 554 497.03- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Le 22 Mai 2025, la SA GROUPE CARNIVOR, après autorisation du Conseil de Surveillance, s'est portée caution solidaire au profit du CREDIT AGRICOLE, pour sa filiale la SCI PACA IMMO à hauteur de 500 K€, au titre d'un emprunt finançant un besoin de trésorerie.

- Le 16 Juin 2025, la SA GROUPE CARNIVOR, s'est portée caution solidaire au profit de sa filiale TRHEA dans le cadre de l'avenant 2025 N°4 au contrat de crédits syndiqués en date du 10/02/2022, pour un montant global de 9 000 K€.

- Le 09 Juillet 2025, la SA GROUPE CARNIVOR a souscrit un emprunt de 3 500K€ auprès du CREDIT AGRICOLE pour l'acquisition de 100% des titres FRANCIS VIANDE.

- Le 31 Juillet 2025, la SA GROUPE CARNIVOR a racheté à 100% la société FRANCIS VIANDE au prix de 6 929 K€, société au capital social de 608 549.07€ composée de 19 959 actions, immatriculée au RCS de Nice sous le numéro 328 212 600.

Les autorisations sur conventions de prestations de service et sur opérations commerciales :

- Le 02 Avril 2025, à 8 heures :

- La facturation d'honoraires sur prestations de services inférieure à celle prévue initialement à la convention, et ce, dans le but de soutenir sa filiale dans un contexte économique difficile.

Les montants facturés en 2024 à la société SARL CARNIVAR a donc été respectivement de 0 K€ H.T. au lieu de 590 K€ H.T.

Les montants facturés en 2024 à la société SAS SAPRIMEX a donc été respectivement de 0 K€ H.T. au lieu de 298 K€ H.T.

- La facturation d'honoraires complémentaires d'un montant de 1 000 K€, à la SCI PACA IMMO, dans le cadre de l'accompagnement sur ventes immobilières cellule de Gap, Pegomas et la levée d'option CBI Toulon.

- Le 02 Avril 2025, à 10 heures 30 :

- La ristourne accordée en 2024 sur les loyers par la SCI PACA IMMO à la SARL CARNIVAR pour le site de Vitrolles d'un montant total de 68 K€ H.T.

- La ristourne accordée en 2024 sur les loyers par la SCI PACA IMMO à la SAS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAPRIMEX pour le site de Toulon d'un montant total de 51 K€ H.T.

- Le 23 Mai 2025, le Conseil de Surveillance a autorisé la signature de la promesse d'achat de l'intégralité des titres de la SARL FRANCIS VIANDE au prix total de 6 184 K€.

Les Conseils de Surveillance statuant sur les rapports trimestriels du directoire :

Afin de statuer sur le rapport du Directoire 4ème trimestre 2024 du Lundi 20 Janvier 2025, le Conseil de Surveillance s'est réuni le Jeudi 30 Janvier 2025.

Les autres conventions :

Le 24 Janvier 2025 à 15h30, le Conseil de Surveillance a réexaminé et approuvé les conventions autorisées antérieures à 2024 et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Le 01 Avril 2026, la SA GROUPE CARNIVOR a obtenu un prêt de 3 000 K€ auprès du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur dans le but de renforcer la trésorerie.

Les autorisations sur conventions de prestations de service et sur opérations commerciales :

- Le 09 Février 2026, à 8 heures :

- La facturation d'honoraires sur prestations de services inférieure à celle prévue initialement à la convention, et ce, dans le but de soutenir sa filiale dans un contexte économique difficile.

Les montants facturés en 2025 à la société SARL CARNIVAR a donc été respectivement de 0 K€ H.T. au lieu de 559 K€ H.T.

Les montants facturés en 2025 à la société SAS SAPRIMEX a donc été respectivement de 0 K€ H.T. au lieu de 328 K€ H.T.

- Le 09 Février 2026, à 10 heures 30 :

- La ristourne accordée en 2025 sur les loyers par la SCI PACA IMMO à la SARL CARNIVAR pour le site de Vitrolles d'un montant total de 36 K€ H.T.

- La ristourne accordée en 2025 sur les loyers par la SCI PACA IMMO à la SAS SAPRIMEX pour le site de Toulon d'un montant total de 53 K€ H.T.

Les autres conventions :

Le 23 Janvier 2026 à 15h30, le Conseil de Surveillance a réexaminé et approuvé les conventions autorisées antérieures à 2025 et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2025.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes:

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En matière de traitement des actifs immobilisés, aucune catégorie d'immobilisation n'a été décomposée. Les durées d'amortissement retenues reflètent la durée d'utilisation.

Par ailleurs, conformément à l'article L-12-13, alinéa 3 du Code de Commerce, confirmé par l'avis CU-CNCC N°2000-A, la société fournit les informations relatives aux engagements de retraite et avantages similaires dans le développement de l'annexe.

Elle s'abstient de comptabiliser une provision correspondant à ces engagements.

Changement de méthode

A compter de l'exercice ouvert au 1er Janvier 2025, la société applique pour la première fois le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement a pour effet notamment

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable et, il n'a pas à être justifié.

L'application de ce changement de méthode est faite de manière prospective. Au 31 Décembre 2025, les principaux effets observés sur notre société pour donner suite à l'application de ce règlement sont les suivants:

Les montants en jeu ont évolué comme suit :

A/ Présentation des montants comptabilisés dans le résultat d'exploitation 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du règlement

- Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, comptabilisé dans le résultat d'exploitation : 13 K€
- Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées, comptabilisée dans le résultat d'exploitation : 8 K€

B/ Présentation des changements induits par la suppression de la technique de transfert de charges en 2025.

- Présentation d'un montant des remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel : 13 K€

C/ Présentation des charges constatées d'avances en poste " autres créances " en 2025 : 7 k€ en remplacement du poste " autres régularisations actifs" en 2024 : 9 K€

D/ Présentation des comptes courant d'associés en autres dettes en 2025 : 38 642 K€ contre une présentation en emprunts et dettes financière diverses en 2024 : 30 645 K€

Informations générales complémentaires

La société fait partie en tant que société mère, du groupe d'intégration fiscale constitué des sociétés ABATTOIRS DES CRETS SAS, BOUSSARD NORD SCI, BOUSSARD SUD SCI, CARNIVAR SARL, DE LA CHAPELETTE SCI, COVILIM SAS, CUIRS DE CARACTERE SAS, DE MONNET SARL, DOMAINE CHAPON SAS, FERME SOLAIRE DU PORCELET SAS, JASTRES SCI, LES ATELIERS SAS, LES BOUCHERIES PERIGOURDINES SAS, LES TERROIRS SAS, PACA IMMO SCI, PACA IMMO CONSTRUCTION SARL, PEDAVIA SAS, SALAISONS DE JASTRES SARL, SAPRIMEX SAS, SEP SAS, SOCIETE D'ABATTAGE DE BRIVE SAS, SOCIETE D'ABATTAGE DE THIVIERS SAS, TERRES DE CRECOLI SAS, T'RHEA SAS, VIANDES DE CORREZE SAS et VIANDES DU PERIGORD SAS.

En application des dispositions de l'article 233 A du CGI, la société Groupe Carnivor, tête de groupe, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés. A l'exception de la tête de groupe, les modalités de répartition de l'IS sont telles que les charges et crédits d'impôts ont été comptabilisés dans chaque filiale du groupe comme en l'absence d'intégration : les comptes des sociétés au niveau des résultats et des capitaux propres sont identiques à ceux qu'ils auraient été en l'absence l'intégration.

La procédure contentieuse fiscale frappant la SCI BOUSSARD SUD est toujours en cours. Elle porte sur le contrôle fiscal relatif à la TVA sur la période du 1er Janvier

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2014 au 30 Septembre 2016. Au titre de ce contrôle, la somme de 125 K€ a été provisionnée au 31/12/2017 et est maintenue au 31/12/2025.

Au titre du redressement d'assiette effectué en 2019 par les URSSAF portant sur les années 2016 à 2018, les sommes sollicitées s'élèvent à 300 K€ ; une provision a été constituée au 31/12/025 pour 300 K€.

Au titre du redressement d'assiette effectué en 2023 par les URSSAF portant sur les années 2020 à 2022, les sommes sollicitées s'élèvent à 111 K€ ; en concertation avec nos conseils juridiques, aucune provision n'a été constituée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	181 487		12 512
Installations générales agencements aménagements des constructions	313 840		
Installations générales agencements aménagements divers	615 273		11 473
Matériel de transport	230 342		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	572 012		13 547
TOTAL	1 731 467		25 020
Autres participations	41 340 125		6 928 500
Prêts, autres immobilisations financières	14 637		2 666
TOTAL	41 354 762		6 931 166
TOTAL GENERAL	43 267 716		6 968 698

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			194 000	194 000
Installations générales agencements aménagements constr.			313 840	313 840
Installations générales agencements aménagements divers			626 745	626 745
Matériel de transport		34 380	195 963	195 963
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			585 559	585 559
TOTAL		34 380	1 722 107	1 722 107
Autres participations			48 268 625	48 268 625
Prêts, autres immobilisations financières		60	17 243	17 243
TOTAL		60	48 285 868	48 285 868
TOTAL GENERAL		34 440	50 201 975	50 201 975

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		177 966	4 824		182 790
Installations générales agencements aménagements constr.		289 254	7 191		296 445
Installations générales agencements aménagements divers		545 512	13 992		559 504
Matériel de transport		167 540	30 792	26 861	171 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		534 931	19 135		554 066
TOTAL		1 537 236	71 109	26 861	1 581 484
TOTAL GENERAL		1 715 202	75 933	26 861	1 764 275
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 824				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	7 191				
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 992				
Matériel de transport	30 792				
Matériel de bureau informatique mobilier		19 135			
TOTAL	51 975	19 135			
TOTAL GENERAL	56 799	19 135			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		300 039			300 039
TOTAL		300 039			300 039

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	2 591 085				2 591 085
TOTAL	2 591 085				2 591 085
TOTAL GENERAL	2 591 085	300 039			2 891 124

Dont dotations et reprises d'exploitation		300 039			
---	--	---------	--	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 243		17 243
Autres créances clients	9 615 764	9 615 764	
Personnel et comptes rattachés	22 299	22 299	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	893	893	
Taxe sur la valeur ajoutée	351 402	351 402	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	275	275	
Groupe et associés	22 310 784	22 310 784	
Débiteurs divers	230 748	230 748	
Charges constatées d'avance	6 869	6 869	
TOTAL	32 556 276	32 539 033	17 243

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 031 888	2 031 888		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 652 392	1 667 861	2 117 662	866 870
Fournisseurs et comptes rattachés	856 566	856 566		
Personnel et comptes rattachés	190 681	190 681		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	233 921	233 921		
Impôts sur les bénéfices	984 770	984 770		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 218 028	2 218 028		
Autres impôts taxes et assimilés	24 939	24 939		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 845	2 845		
Groupe et associés	38 642 355	38 642 355		
Autres dettes	8 751 437	8 751 437		
TOTAL	58 589 821	55 605 289	2 117 662	866 870

Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 492 452			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	3.8112	2 352 064			2 352 064

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	194 000	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Lorsque la valeur d'inventaire des participations est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 085
Total	2 085

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 527
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 366
Dettes fiscales et sociales	254 208
Autres dettes	614 108
Total	981 210

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 869
Total	6 869

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	1 135 000
Total	1 135 000

Répartition par secteur géographique	Montant
VAR	1 135 000
Total	1 135 000

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	12
Agents de maîtrise et techniciens	7
Employés	10
Total	29

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	507 315	2 209 551
Dont entreprises liées	322 449	2 209 395

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	554 497
Impôt sur les bénéfices	972 707
Résultat avant impôt	1 527 204
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	1 527 204

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 90 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 90 000 € (réparti entre @COM.MCP AUDIT 30 000 euros, GODET Pierre 30 000 euros et ACN AUDIT 30 000 euros)
- honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes (SACC) : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 819 059
Emprunts et dettes financières divers :	396 686
- INTERETS / EMPRUNTS RESTANT DUS	396 686
Total	4 215 745

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 28/04/2021 auprès du CIC
Montant initial de cette garantie : 1 500 000
Montant restant dû en capital : 504 673
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/04/2027
Nature de la sûreté réelle : PRET GARANTIE PAR L 'ETAT

Emprunt du : 09/07/2025 auprès du CREDIT AGRICOLE PACA
Montant initial de cette garantie : 3 500 000
Montant restant dû en capital : 3 314 386
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/07/2032
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT NOTARIE DE PARTS SOCIALES

Engagements financiers**Engagements donnés**

Avals et cautions	21 099 604
Engagements en matière de pensions	118 769
Total (1)	21 218 373
(1) Dont concernant les filiales	15 010 692
(1) dont concernant les participations	6 088 912

AU TITRE DES EMPRUNTS SOUSCRITS PAR SES FILIALES :

I- DIRECTES : pour un total de capital restant dû au 31/12/2025 de : 12 033 692€

1- Pour sa filiale SCI BOUSSARD NORD, SA GROUPE CARNIVOR s'est portée

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

caution solidaire de plusieurs emprunts au profit :

- du CIC dont le solde de l'emprunt est de **1 141 633 euros** au 31.12.2025.
- du CA PACA dont le solde des emprunts est de **1 109 617 euros** au 31.12.2025.

2- Pour sa filiale SCI DE LA CHAPELETTE, SA GROUPE CARNIVOR s'est portée caution solidaire d'un emprunt au profit :

- du LCL dont le solde de l'emprunt est de **59 375 euros** au 31.12.2025.

3- Pour sa filiale FERME SOLAIRE DU PORCELET, SA GROUPE CARNIVOR s'est portée caution solidaire d'un emprunt au profit :

- de la Société BPI FRANCA (OSEO) dont le solde de l'emprunt est de **154 068 euros** au 31.12.2025.

4- Pour sa filiale la SCI PACA IMMO, la SA GROUPE CARNIVOR s'est portée caution solidaire de plusieurs emprunts au profit :

- du CIC Lyonnaise de Banque dont le solde de l'emprunt en cours est de **4 784 835 euros** au 31.12.2025.
- de la Société Générale dont le solde des emprunts en cours est de **475 579 euros** au 31.12.2025.
- du CA PACA dont le solde de l'emprunt en cours est de **500 000 euros** au 31.12.2025.

5- Pour sa filiale SRL CHIARA DUE, la SA GROUPE CARNIVOR s'est portée caution solidaire de plusieurs emprunts au profit :

- de BANCA DI PIACENZA dont le solde des emprunts en cours est de **171 486 euros** au 31.12.2025.

6- Pour sa filiale SARL CARNIVAR, la SA GROUPE CARNIVOR s'est portée caution solidaire d'un emprunt au profit :

- de CREDIT AGRICOLE dont le solde de l'emprunt en cours est de **174 740 euros** au 31/12/2025.
- de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur dont le solde de l'emprunt est de **348 536 euros** au 31/12/2025.
- du LCL dont le solde de l'emprunt est de **196 952 euros** au 31/12/2025.

7- Pour sa filiale SAS TRHEA, la SA GROUPE CARNIVOR s'est portée caution solidaire de plusieurs emprunts au profit :

- de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté dont le solde de l'emprunt en cours est de **2 483 571 euros** au 31/12/2025.
- de la Caisse d'Epargne Rhones Alpes dont le solde de l'emprunt en cours est de **433 300 euros** au 31/12/2025.

II-INDIRECTES : pour un total de capital restant dû au 31/12/2025 de : 5 088 912 €

1- Pour sa filiale, la SA PROVENT-SDPR, filiale de la SAS SAPRIMEX au titre de plusieurs emprunts au profit :

- du CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE dont le solde au 31.12.2025 est de : **188 161 euros**.

2- Pour sa filiale, la SARL DE MONNET LA VILLE, filiale de la SCI PACA IMMO

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

au titre de plusieurs emprunts au profit :

- de CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE dont le solde au 31.12.2025 est de: **324 877 euros.**

3- Pour sa filiale, la SAS CLAIREFONTAINE, filiale de la SCI PACA IMMO au titre:

-d'emprunts auprès de la CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR dont le solde au 31/12/2025 est de : **4 575 874 euros**

Le total des cautionnements au titre d'emprunts s'élève donc à : 17 122 604 euros

AU TITRE DE DECOUVERTS BANCAIRES AUTORISES A SES FILIALES :

I-DIRECTES : pour un total de : 2 977 000€

1- Pour sa filiale la SAS SAPRIMEX :

- auprès de la Caisse d'Epargne pour 468 000 euros au 31.12.2025.

- auprès du Crédit Agricole pour 650 000 euros au 31.12.2025.

- auprès de Caisse d'Epargne Lease pour 1 064 000 euros au 31.12.2025.

2- Pour sa filiale la SARL CARNIVAR:

- auprès de la Caisse d'Epargne pour 145 000 euros au 31.12.2025.

- auprès du Crédit Agricole pour 650 000 euros au 31.12.2025.

II- INDIRECTES : pour un total de : 1 000 000€

1- Pour sa filiale la SA PROVENT-SDPR, filiale de la SAS SAPRIMEX:

- auprès du Crédit Agricole des Savoie pour 500 000 euros au 31.12.2025.

- auprès de la Société Générale pour 500 000 euros au 31.12.2025.

Le total des cautionnements au titre de découverts bancaires s'élève donc à : 3 977 000 euros

Le solde total des cautionnements solidaires au 31.12.2025 est donc de: 21 099 604 euros

Engagements reçus

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				30 940	30 940
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				1 740	1 740
- exercice				6 961	6 961
Total				8 701	8 701
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				6 961	6 961
- entre 1 et 5 ans				19 723	19 723
Total				26 684	26 684
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				3 087	3 087
Total				3 087	3 087

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des versements effectués auprès de ACM vie assurances depuis 2007 qui totalisent la somme de 160 000 €, le total de la réserve disponible pour les engagements de retraite s'élève à 226 488 € qui se détaille comme suit :

- versements: 160 000 €
- cotisation 1,5% : -2 400 €
- intérêts nets: 66 488 €

Les droits acquis au 31.12.2025 sont de 345 257 € charges comprises dont cadres 304 472 € et non cadres 40 785 €.

Par conséquent, l'engagement au 31.12.2025 est de 118 769 €.

Les droits acquis tiennent compte des paramètres suivants et ont été calculés par notre prestataire la société ACM vie assurance.

1/ Le salaire de référence : le salaire mensuel représente 1/12ème du salaire annuel indiqué.

2/ Le taux de revalorisation annuel de salaire : le taux de revalorisation utilisé à partir de 2025 est de : 0.50%

3/ L'âge de départ en retraite : 64 ans

4/ La table de mortalité : la probabilité de décès est déterminée à partir de la table de mortalité réglementaire TF 00-02

5/ La probabilité de sortie de l'entreprise : le taux de rotation utilisé est de : 0,66%

6/ Le taux de capitalisation nets de frais :

* 1,00% dans une première hypothèse

* 2,00% dans une deuxième hypothèse

7/ Le taux d'actualisation : 3.65%

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

60 à 64 ans	1 à 5 ans	9 756
55 à 59 ans	6 à 10 ans	24 480
45 à 54 ans	11 à 20 ans	51 125
35 à 44 ans	21 à 30 ans	27 816
moins de 35 ans	plus de 30 ans	5 592
Engagement total		118 769

Hypothèses de calculs retenues

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GROUPE CARNIVOR	SA	8 964 246	MAISON DE LA BOUCHERIE 83200 TOULON

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	détenus nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - FRANCIS VIANDE - SEP - T RHEA - OLJIMARE - BOUSSARD SUD - BOUSSARD NORD - SAPRIMEX - CHAPELETTE - CARNIVAR - CHIARA IMMO - CHIARA IMMO DUE - PACA IMMO CONSTRUCTION - CARNIMPEX - RMG PARTICIPAZIONI - Participations détenues entre 10 et 50 % - IT GROUPE - VIVALOC - LA THOMINIERE - 2C HOLDING - GROUPE DIRIMMO - PACA IMMO - AZURA	608 549	3 967 264	100.00	6 928 500	6 928 500	4 030 013		13 566 782	966 130		
	800 000	3 473 920	100.00	1	1	2 596 264			2 740		
	25 000 000	4 082 189	100.00	25 000 000	25 000 000	6 172 540		6 144 069	2 273 347	2 700 000	
	200	1 210	100.00	1 000	1 000	972			469		
	400 000	260 260	99.99	399 950	399 950	2 243 834			7 867		
	260 000	1 128 984	99.99	399 950	399 950	994 035		509 140	304 451		
	7 000 000	18 397 875	99.99	1 017 582	1 017 582	3 516 268		32 728 096	647 613		
	2 000 000	2 172 865	99.98	1 999 500	1 999 500	1 237 481		13 066	37 818		
	947 517	3 147 188	99.90	11 179 086	11 179 086	13 178 504		18 626 241	861 315	334 372	
	100 000	136 928	95.00	95 000	95 000	642 089			10 015		
	20 000	339 637	95.00	19 000	19 000	3 028 835		118 810	7 963		
	10 000	976 470	95.00	9 500	9 500	1 035 599			16 283		
	8 000	47 134	85.00	6 800	6 800	51 771					
	90 000		66.67	60 000	60 000	1 077 898					
	20 000	84 122	50.00	10 000	10 000	1 092 216			7 357		
	100 000	1 982 219	50.00	50 000	50 000	1 400 000		1 345 794	44 539		
	1 500 000	178 338	50.00	750 000	750 000	287 401			457		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	1 000	739	50.00	500	500	2 291 081			217		
	30 000	3 549	36.00	10 800	10 800	154 022			365		
	1 000 000	5 462 432	33.13	331 406	331 406	9 172 988		9 396 145	2 192 054		
	1 000	43 439	5.00	50	50						

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription	8 964 246 2 352 064	8 964 246 2 352 064	8 964 246 2 352 064	8 964 246 2 352 064	8 964 246 2 352 064
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué	1 184 585 2 574 565 482 273-- 2 970 164 1 881 651	1 894 904 1 591 638 1 236 603-- 2 708 474 1 881 651	1 620 000 3 707 066 1 607 126-- 2 628 163 1 881 651	1 156 000 1 684 025 855 164-- 2 453 217	1 135 000 1 151 232-- 972 707-- 554 497--
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action	1.30 1.26 0.80	1.20 1.15 0.80	2.26 1.12 0.80	1.08 1.04	0.08-- 0.24--
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	28 1 359 108 596 738	29 1 523 733 702 998	31 1 487 752 662 204	1 335 833 638 290	29 1 426 341 676 410